



12 mai 2023

La deuxième conférence pour les retraités dans les pays arabes

Liban 10-11 mai 2023

Déclaration finale et recommandations

La deuxième conférence de la Coordination des syndicats et associations de retraités dans les pays arabes s'est tenue à Beyrouth du 10 au 11 mai 2023 sous les auspices de l'union internationale des syndicats de Pensionnés et de Retraités (UIS) de la Fédération internationale des syndicats (FSM) en partenariat avec l'Association des Vétérans Universitaires Libanais (APUL).

Les sessions de la conférence ont été animées par : M. Quim Boix, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Syndicats de Pensionnés et Retraités (UIS) de la Fédération Internationale des Syndicats (FSM), M. Bachir Hakem, Coordonnateur des Retraités dans les Pays Arabes, Dr. Chebib Diab, Président de l'Association des Anciens Professeurs de l'Université Libanaise, et Dr. Hassan Ismail, Secrétaire des Relations Syndicales à l'Association des Anciens Professeurs de l'Université Libanaise.

La conférence a réuni des délégués de l'Algérie, de la Palestine, de la région Irak/Kurdistan et du Liban. Des représentants du Maroc, de Tunisie et de Syrie ont participé via les réseaux sociaux. Les délégués de la Libye, de la Somalie et de la Palestine n'ont pas pu y assister (cinq délégués censés participer aux travaux de la conférence) et le Yémen était absent car ils n'ont pas pu obtenir de visa d'entrée (visa), quant au Soudan (vivant un état de guerre) et l'Égypte (pour des raisons financières) furent obligés à renoncer à leur participation.

Les actes de la conférence comprenaient une présentation complète des conditions des retraités dans les pays arabes participant à la conférence, notamment en termes de pensions et de conditions de santé des retraités, et des lois réglementant la retraite dans ces pays. Les participants ont présenté les expériences de leurs instances syndicales dans la lutte pour la défense des droits et intérêts des retraités, ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés face à l'attaque constante de leurs retraites pour s'en débarrasser. La réunion s'est arrêtée sur le phénomène des retraités qui descendent dans la rue après avoir été classés comme une catégorie négligée, une nouvelle question qui tire son importance du fait que les retraités constituent 20% de la population mondiale et 30% de l'électorat. La conférence a abouti aux résultats suivants :

Décisions et recommandations :

A- Les participants ont exprimé leur profond regret et leur profonde tristesse en observant une minute de silence pour le décès du Dr Chebib Diab, chef de l'Association des Anciens Professeurs de l'Université libanaise, décédé alors qu'il luttait pour le succès de la conférence dans la préparation, l'organisation et la mise en œuvre. Ils ont décidé de nommer la conférence "Conférence du Dr Chebib Diab pour les retraités dans les pays arabes".

b- Élection d'un bureau exécutif composé d'un membre de chaque pays participant à la conférence, à condition que ce bureau ait un coordinateur.

C- Créer un groupe WhatsApp qui rassemble des représentants des pays arabes et leur permet de se rencontrer fréquemment.

D- Tenir des réunions périodiques à travers les médias sociaux.

E- Coordination entre les retraités des pays arabes et coordination régionale de l'union Internationale des Syndicats de Retraités et Pensionnés (UIS) affiliée à la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

F- Encourager le travail pour établir des syndicats de retraités, comme moyen le plus efficace de consultation, d'échange d'expériences et de solidarité pour défendre les droits des retraités dans les pays arabes.

G- La conférence déclare sa pleine solidarité avec le peuple libanais qui a été soumis pendant des années au siège, à la famine et à l'ingérence extérieure dans ses affaires, l'empêchant d'exploiter ses richesses sur terre et sur mer, pillant les fonds de l'État à la suite d'une corruption endémique, la contrebande de capitaux hors du pays et le vol de l'argent des déposants par des banques libanaises, couvertes par l'autorité politique. La conférence a décidé de soumettre deux plaintes à l'Organisation internationale du travail. Le premier concerne la restauration de la valeur d'achat des pensions des retraités, qu'ils ont perdues après le 19 octobre 2019. Le second concerne le recouvrement par l'Université libanaise de son droit sur les fonds (PCR), qui sont les fonds imposés par l'État libanais à ceux qui viennent au Liban par ses ports terrestres, maritimes et aériens, à l'équivalent de cinquante dollars américains pour un contrôle sur la possibilité d'infection par l'épidémie de Corona qui est effectué par l'Université libanaise.

H - La conférence déclare son entière solidarité avec le peuple palestinien contre l'agression israélienne persistante, en particulier l'agression contre la ville de Gaza et d'autres villes palestiniennes. La conférence renouvelle sa solidarité avec le peuple palestinien pour son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant sur sa terre avec Jérusalem pour capitale.

I- Envoi d'une lettre au Conseil des ministres de la région du Kurdistan d'Iraq et lui demandant d'annuler la loi sur la retraite n° 27/2006 et de mettre en œuvre la loi unifiée n° 9/2014.

2- Revendications :

La conférence a noté le manque de progrès dans la coordination et l'amélioration de la communication entre les organisations et organes syndicaux dans chaque pays arabe, ce qui a empêché la conférence d'inclure tous ou la plupart des pays arabes. Par conséquent, la conférence organisera un mouvement pour élargir la communication avec les retraités, comme le permettent les lois de ces pays, afin d'unifier les efforts pour une lutte commune parmi les retraités des pays arabes, et de de coordonner avec l'union internationale des syndicats de Pensionnés et Retraités, pour se concentrer sur les revendications suivantes suivantes :

A- Unifier les systèmes de retraite dans tous les pays arabes à travers des négociations collectives pour les retraités, afin d'obtenir les meilleures conditions de retraite.

B- Les pensions sont versées en fonction du salaire le plus élevé au taux de 100 %.

C - Unification des caisses de pension dans les pays dont la réglementation prévoit plusieurs.

D - Assurer la gratuité des transports en commun pour les retraités.

E- Protéger directement les systèmes de retraite et de par le biais des lois en vigueur.

F- Suppression de l'impôt sur les pensions (IRG) et (IGB) dans les pays qui l'appliquent.

G - Fixer l'âge maximum de la retraite à 60 ans, l'abaisser à 50 ans pour les travailleurs des professions à risque, abaisser volontairement l'âge de la retraite pour les femmes, et inciter les travailleurs de la recherche scientifique et intellectuelle à produire la production scientifique et intellectuelle aussi longtemps car ils peuvent donner et bénéficier de leur expertise scientifique et intellectuelle, rédiger et encadrer des thèses de master, thèses de doctorat et autres travaux de recherche moyennant des allocations financières ajoutées à la pension de retraite sous la protection de la loi.

H- Lier les pensions de retraite avec l'évolution des salaires (Indexation), à condition qu'elle évolue annuellement ou trimestriellement en fonction du taux d'inflation du pays concerné, et éviter les écarts entre les salaires des travailleurs et les pensions des retraités.

I- Le droit à la retraite anticipée volontaire pour ceux qui ont accompli 25 ans de service actif.

J- La pension de retraite dans chaque pays ne doit pas être inférieure au salaire minimum (SMIC) garanti dans celui-ci.

K - Éliminer les discriminations entre hommes et femmes, que ce soit dans les salaires ou les pensions.

L - Le droit du retraité à une garantie de santé telle que soins médicaux et hospitalisation, comme il sied à l'époque moderne, à condition que le financement des institutions et des fonds de caution soit à la charge de l'employeur et des cotisations de l'Etat, et l'accès à les nécessités d'une vie décente telles que l'énergie, l'eau et les transports, en plus de bénéficier des technologies modernes, en particulier les moyens de communication les moins chers les prix.

M- Fournir les fonds nécessaires pour lutter contre les maladies incurables et permanentes, telles que le cancer, les maladies cardiaques, le sida, les maladies rénales, le corona et d'autres maladies qui touchent en particulier les retraités, et veiller à ce qu'ils soient financés aux frais de l'Organisation mondiale de la santé.

N - Assurer la sécurité sociale et sanitaire des chômeurs et leur allouer des pensions de retraite aux frais de l'État.

O - Créer des foyers pour personnes âgées et des maisons de repos pour retraités dont le coût sera à la charge de l'État et des employeurs.

P- Faire bénéficier les retraités de 50% de réduction sur les billets de voyages nationaux et internationaux.

R- Financer les fonds de pension en imposant des impôts aux multinationales qui gagnent des milliards de dollars sur la base de l'exploitation de la richesse des pays.

Atteindre ces objectifs nécessite d'unifier la lutte et la solidarité entre les retraités et les travailleurs, car ce que les retraités réalisent aujourd'hui sera un pilier pour ceux qui prendront leur retraite à l'avenir. La bataille est une, et toute victoire sur n'importe quel front est une victoire pour tous ceux qui sont soumis au système du travail salarié. Elle a aussi besoin d'échanger des expériences et des formes de lutte entre retraités de différents pays, notamment des pays arabes.

Nous pensons que ce processus est une condition préalable à l'unification et au renforcement du mouvement ouvrier populaire dans tous les pays arabes et au niveau international, face aux problèmes communs auxquels sont confrontés les travailleurs et les retraités, qui, s'ils ne travaillent pas davantage, ne perdent pas leur appartenance de classe, ni leur combativité, comme on peut le voir et le vérifier là où il y a un mouvement de retraités.

Nous vous communiquons le lien du site web de l'UIS des PeR pour permettre aux retraités arabes d'avoir accès à plus d'informations sur les activités des retraités dans le monde ainsi que celui de la Fédération Syndicale Mondiale.

<http://www.pensionistas.info/web/ar>

<http://www.wftucentral.org/?language=ar>

Faire tomber le capitalisme

Vive la lutte des retraités pour leurs droits

Vive le socialisme

Coordinateur des unions des
syndicats et associations de
retraités des pays arabes

Bachir Hakem



Secrétaire Général de l'UIS des PeR

Quim Boix



Secrétaire des relations publiques et syndicales à

L'Association des Anciens Professeurs de l'Université Libanaise

Dr. Ismail Hassan

